

+



Numéro de l'acte	2017 -04-FINKL
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	7

## CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MARS 2017

### QUESTION N°2017-04

**FINANCES** : Admission en non-valeur pour le budget cimetière

**RAPPORTEUR** : Monsieur Jean-Marc DELAIRE

---

VU le code général des collectivités territoriales,  
VU l'instruction budgétaire et comptable M14, notamment la procédure relative aux créances irrécouvrables,

Monsieur le Trésorier Principal nous a informés qu'il n'a pu obtenir le recouvrement de la somme de 850 € (Huit cent cinquante euros) au titre de l'exercice 2014 (T-22), représentant le non-paiement d'un sarcophage. Les services de la Trésorerie n'ont pu procéder au recouvrement de ces sommes pour les raisons suivantes : PV carence.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- 1°) d'admettre en non valeur une créance totale de 850 € et,
- 2°) d'imputer les dépenses à provenir de cette décision sur les crédits inscrits à l'article 6541 du Budget 2017.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 13 Mars 2017



Le Maire,

  
Caroline SAUDEMONT



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 13 MARS 2017**

**Affiché le 14 Mars 2017**

L'An Deux Mille Dix-Sept le treize mars à 18h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Caroline SAUDEMONT, Maire, en suite de convocations adressées à domicile le 07 Mars 2017, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX - Valérie VASSEUR

**Absents excusés :**

Christine DACY ayant donné pouvoir à Laurence DELAVAL  
Bruno WINTREBERT ayant donné pouvoir à Jean-Marc DELAIRE  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Jean-Marc BOURGEOIS  
Roxanne VASSEUR PEPE ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Corinne REANT ayant donné pouvoir à Joël DUQUENOY  
Benoît ROUSSEL ayant donné pouvoir à Christine COURBOT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- 23 présents
- 0 absent non excusé
- 0 absent excusé
- 6 absents excusés avec pouvoir

**Délibération 2017-06 : Messieurs Bruno WINTRABERT, Alain RICOUART, Dominique GODART ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'ESA Football.**

**Délibération 2017-07 : Messieurs Bruno WINTREBERT, Alain Ricouart, Jean-Marc BOURGEOIS, François FRADIN ne prennent pas part au vote ni au débat, étant membre du Conseil d'Administration de l'AMGA.**

**Madame Laurence DELAVAL est nommée secrétaire de séance.**